



VILLE de MAISONS-LAFFITTE

MESSAGE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 26 MARS 2020

A/S : MESSAGE : CORONAVIRUS, COVID-19, INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES N°7

Ayons tous une pensée très forte pour les familles qui déplorent un décès dû au Covid-19 et à tous ceux qui exercent leurs missions dans des conditions extrêmement difficiles : les soignants, les pompiers, les policiers.

1. FERMES MISES AU POINT

- Contrairement aux allégations mensongères diffusées sur des réseaux sociaux, le CCAS de la ville de Maisons-Laffitte n'a jamais été fermé, conformément à sa mission de service public, il est très actif pour venir en aide aux plus faibles de nos concitoyens.

- Aucun organisme, quel que soit sa nature juridique ne peut prétendre agir avec le soutien de la ville. La ville n'a mandaté personne pour apporter une aide à quiconque.

La ville agit directement avec le CCAS et les assistantes sociales de l'action territoriale.

2. AIDES AUX PERSONNES ISOLÉES

Depuis le lundi 23 mars :

-363 livraisons de courses à domicile ont été effectuées par nos commerçants, que je remercie;
-18 livraisons de médicaments à domicile réalisées par nos pharmaciens, que je remercie également en rappelant que la livraison de médicaments relève strictement des professionnels des pharmacies.

- Chaque jour, plus de 30 personnes sont appelées par le CCAS,

- Chaque jour, plus de 50 personnes appellent le CCAS,

- Au total, le CCAS suit près 150 personnes isolées et si vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à la signaler au CCAS au 01 34 93 85 13 / 14 : Merci.

3. LE MARCHÉ

Dès hier 25 Mars, j'ai demandé au Préfet l'autorisation de rouvrir le marché en donnant toutes les garanties sur les mesures barrières renforcées.

- L'offre commerciale du marché permettra aussi de freiner l'envolée des prix déjà constatée, en raison d'une concurrence limitée.

Cette question est en débat au Ministère de l'Intérieur.